Nieurlet Infos n°28

10/2021

Un nouveau commerce sur le village : C-lyne

Pour poursuivre son activité, Céline DUMUR, originaire du Pas-de-Calais, est venue s'installer à Nieurlet. Elle y a ouvert son commerce de bijoux

au 45 E route de Booneghem

Son show room est ouvert au public, en entrée libre, depuis le 28 septembre
Le Lundi mardi jeudi vendredi 9h30 11h30 14h 18h30
Mercredi et samedi sur rdv (coaching litho thérapie)
E-shop ouvert h24 : c-lynebijoux.fr
Vous y découvrirez l'univers du bijoux et de la litho thérapie dans une atmosphère de bien-être.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

C.lyne Tél 06.11.58.46.20
adresse mail : c.lynebijoux@gmail.com

Rentrée scolaire 2021 :

Cette année 77 enfants fréquentent l'école Louis et Fernande LEROY répartis en 4 classes.

MADAME RENARD VEROVE
assure la Direction avec 19 élèves (TPS/PS/MS)
MADAME LECOESTER 15 élèves (GS/CP)
MADAME BOULOIS 19 élèves (CE1/CE2)
MADAME LUCHEZ 24 élèves (CM1/CM2)

GARDERIE : Durant les périodes scolaires, la garderie accueille les enfants scolarisés à l'école Louis & Fernande LEROY les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30 à l'espace périscolaire près de la médiathèque . La participation demandée est de 0,10 € par quart d'heure/enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE : Prix du repas 2 € 30.
Les menus sont consultables sur le site internet de la commune https://www.nieurletmairieinfo.fr

CANTINE ET GARDERIE : Inscriptions en Mairie.
Documents téléchargeables sur le site de la commune.

CAJ

Vacances de Toussaint, le centre aéré aura lieu du 25 au 29 octobre.

Lors de ce centre, le 26 octobre, en partenariat avec le service culture de la CCHF, un atelier Dom'collage avec pour thème le collage autour des mots : «appropriation et déstructuration».
Le fil rouge sera les affiches de carnaval.

Le CAJ, c'est aussi :

LE JUDO le lundi soir

Séances à 18 h ouvertes à partir de 5 ans

Renseignements Danièle MOREL
Tél. 03 21 88 81 43

LA ZUMBA le mercredi soir

à partir de 7 ans : 17h30 à 18h15
Ados et adultes : 18h30 à 19h30

Renseignements Julie TALLEU
Tél. 06 98 92 15 24

DERNIERE DÉLIBÉRATION

consultable en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Séance du 8 octobre 2021

Approbation du P.V. de la réunion du 7 juin 2021

Nouvelles adhésions SIDEN-SIAN faisant suite aux comités syndicaux du SIDEN-SIAN

Retrait du SIDEN-SIAN sollicité par la commune de GUIVRY (Aisne)

Retrait du SIDEN-SIAN sollicité par la commune d'Auxi-le-château (Pas de Calais)

Retrait du SIDEN-SIAN sollicité par la commune de Maing (Nord)

Retrait du SIDEN-SIAN sollicité par la commune de LIEZ (Aisne)

Convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent(s).

Convention de déneigement à renouveler entre la commune et un prestataire pour la période de l'automne 2021 au 30 avril 2024

CCHF—Modification des statuts

CCHF– Rapport d'activités 2020

CAF Convention Territoriale Globale (CTG)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Passerelle: Refusant l'option du bac à chaines, la commune de Clairmarais étudie la faisabilité du remplacement de la passerelle en fer par une passerelle identique.

Circuit VTT : une démarche est en cours pour solliciter la suppression du circuit VTT qui emprunte le chemin piétonnier Nieurlet-Clairmarais

La commune a perçu les subventions pour les travaux au terrain de foot, et l'éclairage rue des champs.

Subventions sollicitées pour le renouvellement des chaudières de la mairie et de l'école: Réponse négative de la Sous Préfecture pour la Dotation de soutien à l'investissement Local, nous attendons la réponse de notre demande au Département "Le Nord" pour compléter notre plan de financement .
Nous venons d'apprendre : *Réponse négative de la sous préfecture au titre des travaux 2021 car la commune de Nieurlet n'a pas fait les travaux en 2021, mais la demande de subvention sera représentée en 2022 pour un réexamen par les services de la sous préfecture. Le Département "Le Nord" accepte de subventionner les travaux à hauteur de 50 % du montant Hors Taxe des travaux*

Le défibrillateur, remplacement prévu.

Suite au débordement des fossés dû à de fortes précipitations, lors d'épisodes orageux, les différents partenaires de la commune, qui ont les compétences requises, ont été sollicités, pour essayer de trouver des solutions pérennes afin de limiter ces malheureux désagréments.

Benne et plateforme déchets verts : Nous constatons que la plupart des désagréments sont du fait d'incivilités de certains individus. Ce problème est récurrent et n'a toujours pas été résolu. L'installation de caméra sur le site a été évoqué, faudra-t-il en venir à la répression ?

DÉMISSION DU PREMIER ADJOINT : En fin de séance, Monsieur le Maire a annoncé que Monsieur Kévin VERLINDE, 1er adjoint, lui a remis sa démission aux fonctions de 1er adjoint, des délégations et du conseil municipal, pour raisons personnelles. La démission suit son cours et ne sera effective, qu'après avoir été acceptée par Monsieur le Préfet.

Monsieur le Maire a remercié Monsieur Kévin VERLINDE pour son travail et son investissement au sein du conseil Municipal.

POINT TRAVAUX Un nouveau TBI (tableau blanc interactif) a été installé dans la 4ème classe créée à la rentrée.

Les travaux sur la place sont en cours d'achèvement.

Du 27 au 29 octobre fermeture de la D 326 (rue du chauffour-route du ham) .

Mercredi 27 octobre. route fermée à la circulation. passage des voitures très difficile de 10h à 17h, durant le décroutage de la route. Toutefois pour les riverains, le passage sera possible si c'est indispensable pour eux.

Le jeudi 28 octobre : pas de travaux mais route barrée à la circulation. la circulation sera possible uniquement pour les riverains mais à une vitesse très réduite ! (vu l'état de la chaussée)

Le vendredi 29 octobre : application des enrobés La circulation sera totalement interdite de 7h à 19h, le temps de poser la couche de bitume. (ce planning et les horaires sont donnés à titre indicatif mais peuvent varier) Le responsable travaux (de l'Entreprise) sera sur place et pourra renseigner les riverains, sur l'avancement du chantier, durant ces travaux .

Rappel : Le département "Le Nord" apporte un nouveau service d'aide pour accompagner efficacement nos concitoyens dans les démarches administratives du quotidien. Nous avons la chance de recevoir le bus Bleu chaque premier mercredi du mois . Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ? Pôle emploi, Caf, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques, papiers d'identité, carte grise ...

Prochains passages, les mercredis 3 novembre et 1er décembre près de la salle Polyvalente de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h Possible de prendre rendez-vous au 03.59.73.49.50

MOBIL'OPTIQUE, nous informe qu'il sera à Nieurlet le vendredi 22 octobre,

Les jeudis, 18 novembre et 9 décembre de 14 h 30 à 16 h 30.

Pour prendre rendez-vous pour une visite au camion

ou pour une visite à domicile tel 06 43 84 52 98

Lors de la distribution de flyers et autres, il peut arriver, que certaines boites soient oubliées. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir, afin que nous puissions y remédier .

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bien que La loi n'oblige pas à doter toutes les habitations de boîtes aux lettres normalisées. Un standard n'étant obligatoire que pour celles ayant fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979 (modèles NF D 27-404 pour les installations intérieures ou NF D 27-405 pour les installations extérieures). Pour les constructions avant cette date, bien qu'aucune norme n'est imposée, pour une distribution optimale du courrier, colis et autres... l'accessibilité de votre boîte aux lettres est essentielle .

Il est conseillé de la poser de préférence en limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique, qu'elle soit visible et positionnée entre 1 m et 1,5 m du sol.

Avec un accès direct depuis l'extérieur sans difficulté et sans risque (pas derrière un grillage, être hors de portée du chien, etc.)

Si vous venez de faire construire votre maison, n'oubliez pas que vous devez remplir les formalités initiales de raccordement postal.

Il est également important, pour éviter que les services de secours ne perdent des minutes précieuses à la recherche de la bonne adresse, **que votre numéro de maison soit indiqué et visible**.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

« Dans le respect des gestes barrières »

Lundi et jeudi : 13 h 30 à 18 h 00
Mardi et vendredi : 9 h à 12 h 00
Une permanence est assurée par M. le Maire
les lundis de 16 h à 18 h
et les samedis matins de 9 h à 10 h
ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92
Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

LA MEDIATHEQUE
est ouverte les mercredis de 15 h à 17 h

Sauf ce mercredi 27 octobre où elle sera fermée.
Cotisation 1 € par année civile,
pour une carte adhérent Famille

RAPPEL Une benne à déchets verts est mise à disposition dans la commune. Elle est strictement réservée aux particuliers et aux véhicules légers.

SONT ACCEPTÉS : tontes de gazon et tailles de haies, petits branchages, plantes et végétaux fanés. **MERCI de bien vouloir déposer vos déchets verts dans le fond de la benne !**

SONT INTERDITS !! bois - plastiques - encombrants - gravats (les ramener en déchèterie)

Les déchets toxiques

Produits de nettoyage (détartrants, désinfectants...), de jardinage (engrais, désherbants...), de bricolage (peinture, solvants...), ainsi que tout déchet supposé "toxique"

sont à déposer dans les déchèteries
de 9h00 à 12h00
À WORMHOUT
Le mercredi 8 décembre 2021.
À ARNEKE
Le jeudi 9 décembre 2021.

A NOTER

Dimanche 24 octobre : Repas des aînés
Le 30 octobre : Changement d'heure
11 novembre : commémoration
Vendredi 12 novembre : Défilé de la Saint Martin
Vendredi 26 novembre : Collecte alimentaire

Samedi 27 novembre : Marché de Noël organisé par N S L
Du 3 au 5 décembre : Le Téléthon
Mardi 21 décembre : Distribution des colis aux Aînés
Dimanche 2 janvier : Don du sang

Une info à nous transmettre, manifestation locale, portes ouvertes, faire connaitre votre activité, faites le nous savoir par mail à : ***nieurletinfo@gmail.com*** . Vos élus sont à votre disposition pour vous aider. Vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE Rédaction : Martine SPETER

Assistants : Danièle MOREL, Ingrid MOREL, Julie TALLEU.

Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/

https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/